

# FINANCEMENT DE PROJET

Version: janvier 2025

## 1 PRINCIPE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la PR, Swiss Aquatics Swimming reçoit des fonds de promotion de relève (PR) de la part de Swiss Olympic. Une partie de ces recettes à utiliser est mise au concours chaque année sous forme de cofinancement de projets. Ces subventions sont destinées à soutenir jusqu'à trois projets de promotion de la relève de natation, nés de l'initiative des centres PR. La contribution financière est déterminée sur la base des conditions cadres.

## 2 THÈME DU PROJET

Cette année, les projets peuvent être soumis sur le thème de la *Technologies innovantes pour la promotion de la natation de relève en Suisse*. Les projets soumis doivent poursuivre l'objectif clair de développer ou d'implémenter des technologies modernes au niveau des clubs, au niveau régional ou national. Ils doivent viser une amélioration durable dans un ou plusieurs des domaines suivants: Performance en compétition ou à l'entraînement, technique de nage, gestion de la santé, communication, visibilité du club ou l'environnement des jeunes nageurs et nageuses.

## 3 SOUMISSION DE PROJET

Le dossier complet pour la soumission peut être envoyé par [e-mail](#) au chef espoir.

### 3.1 CRITÈRES DE SOUMISSION

Le dossier de soumis doit couvrir au moins les domaines suivants:

- Titre et description du projet
- Objectif et effet recherché du projet
- Coordonnées de la personne responsable du projet et du centre PR
- Période prévue pour la réalisation du projet - les projets doivent pouvoir être réalisés avant la fin de l'année suivante (2025).
- Planification budgétaire du projet

### 3.2 DÉLAI DE SOUMISSION

Le délai de soumission des projets de cette année est fixé au **30 septembre 2025**.

## 4 DISTRIBUTION

Après vérification de la complétude des dossiers par le chef espoir, les dossiers sont soumis à la direction sportive de la natation qui les évalue. La décision de la direction sportive de la natation sera finalisée en novembre 2024 et communiquée aux personnes responsables du projet. En recevant les subventions, les centres PR et les responsables de projet s'engagent à informer la commission de l'évolution du projet par un rapport intermédiaire.

SUPPLIERS

PARTNERS



NOSER GROUP



SWISSLOS



## 5 REMARQUE FINALE

Les présentes dispositions ont été proposées par le chef espoir en collaboration avec le chef du sport de performance de Swiss Aquatics Swimming à l'adresse 15.01.2025 et approuvées par la direction sportive de la natation.



Paulina Kratka  
Chef Espoir



Markus Buck  
Chef du sport de performance